

CLUB de L'AMITIÉ

Résidence Jean Jaurès - Allée Hector Berlioz - 14123 IFS

E-mail : ifs.clubamitie@laposte.net

site internet : www.clubamitie-ifs.fr

REPAS DANSANT DU DIMANCHE 2 AVRIL 2023

A la salle François Mitterrand - **Rendez-vous à partir de 12h15**

Les membres du bureau sont ravis de vous convier au repas dansant, qui sera préparé par le traiteur Deslandes et animé par Tropico.

Menu :

Kir normand servi avec 5 amuses bouches
Assiette gourmande
(Foie gras / Saumon fumé / Filet mignon fumé/Crevettes)
Trou Normand
Magret de canard aux olives
Gratin dauphinois, tomate cerise rôtie
Assiette de fromages et salade
Assiette de grand dessert
Crémant servi au moment du dessert
Café

Eau plate, eau pétillante, vin rosé et vin rouge à volonté pendant le repas - « alcool à consommer avec modération »

Nous vous précisons que cette invitation est réservée, en priorité, aux membres du club et à leur conjoint(e). Les personnes extérieures au club, pourront y participer éventuellement, en fonction du nombre de places restantes.

Cette année, nous avons souhaité limiter le nombre de convives à 120 personnes afin de pouvoir faciliter le service et de vous faire profiter pleinement de l'activité dansée.

Participation demandée :

40 € pour les adhérents du Club - **45 €** pour les personnes extérieures au Club

Bulletin à retourner au Club : soit par courrier, soit en le déposant dans la boîte-aux-lettres du Club à la Résidence, ou encore en le remettant soit à l'un des membres du Bureau, soit à l'un des animateurs.

Pour tout renseignement prendre contact avec Mr Jean-Paul BUTEAU tel : 06.15.14.38.75

✂-----

BULLETIN D'INSCRIPTION au Repas du Club de l'Amitié du 2 avril 2023

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Tél. :** _____

Nombre de personnes (membres du Club) : _____ x **40 €** = _____ €

Nombre de personnes (hors Club) : _____ x **45 €** = _____ €

Soit : _____ €

Bulletin à retourner au plus tard le vendredi 3 mars 2023 dernier délai,
accompagné d'un chèque à l'ordre du Club de l'Amitié – IFS (remise en banque le 22 mars 2023)